

**PREMIERE PARTIE**  
**IDENTIFICATION ET DESCRIPTION**  
**DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER**

**CHAPITRES**

I. 1 Le territoire et le paysage d'Orthez – Sainte Suzanne	p	9
I. 2 Le bâti rural : Castétarbe, Sainte Suzanne, Orthez	p	37
I. 3 Le bâti villageois – Sainte Suzanne	p	51
I. 4 La ville d'Orthez – formation et développement	p	69
I. 5 Les thèmes et éléments régulateurs du patrimoine architectural	p	157



# I.1 LE TERRITOIRE ET LE PAYSAGE D'ORTHEZ ET SAINTE SUZANNE

## Résumé du chapitre

Le territoire de la commune d'Orthez et Sainte Suzanne présente une forme régulière, mais celle-ci recouvre une morphologie naturelle complexe. Le gave et le système des crêtes découpent des entités paysagères caractérisées, presque cloisonnées. Ces grandes entités sont :

- la vallée du gave ;
- le système de crêtes et de vallons, affluents de la rive droite, ruisseaux de Rontrun, Grècq, Casseloupou... limité au nord par les crêtes boisées. Les crêtes au sud du gave, au delà desquelles se situe le bassin du Laa et Ste Suzanne. Cette morphologie est à rattacher à la géologie particulière du site d'Orthez.

- l'implantation bâtie exploite les nombreuses particularités du site : verrous rocheux pour les ponts d'Orthez et Ste Suzanne, crête avancée et dominante pour le château Moncade, replat bordé par le Grècq, pour le développement urbain.... Ces logiques d'implantation, perceptibles dans le paysage contribuent fortement à donner une cohésion à ce site complexe. En particulier le château Moncade est placé de telle sorte qu'il constitue un repère visuel presque constant : Il marque le centre d'un espace hétérogène

mais qui acquiert ainsi de l'unité. Malgré l'urbanisation récente, les grandes structures du site restent perceptibles : les constructions n'ont pas encore envahi les vallons de la rive droite, en particulier celui du Grècq ; les versants ouest, exposés au vent/pluie sont encore vierges d'habitat. Il en est de même pour la crête sud, exposée au nord et proche de l'autoroute. Leur préservation, en particulier celle des vallons, est un enjeu important.

Outre les perspectives et relations visuelles majeures, plusieurs thèmes émergent et peuvent être considérés comme des composantes du patrimoine paysager à prendre en compte :

- les lisières et bords de chemins, d'essences locales ;
- le paysage de l'eau et les ouvrages d'art ;
- les routes plantées à l'entrée de la ville
- le paysage général des toitures, y compris des secteurs d'urbanisation récente.

## Sommaire

I.1.1 Un contexte géologique particulier

I.1.2 Morphologie naturelle du territoire

I.1.3 Logique ancienne d'implantation et d'organisation du territoire : Orthez, Ste Suzanne, Castétarbe

I.1.4 Espaces boisés, espaces cultivés, espaces urbains

I.1.5 Les motifs du paysage rural. Éléments régulateurs : la lisière et la bordure plantée : l'arbre et la haie

I.1.6 Le paysage de l'eau, du gave et des ouvrages d'art

I.1.7 Les vallons, le Grècq et la ville

I.1.8 Les routes plantées à l'entrée de la ville

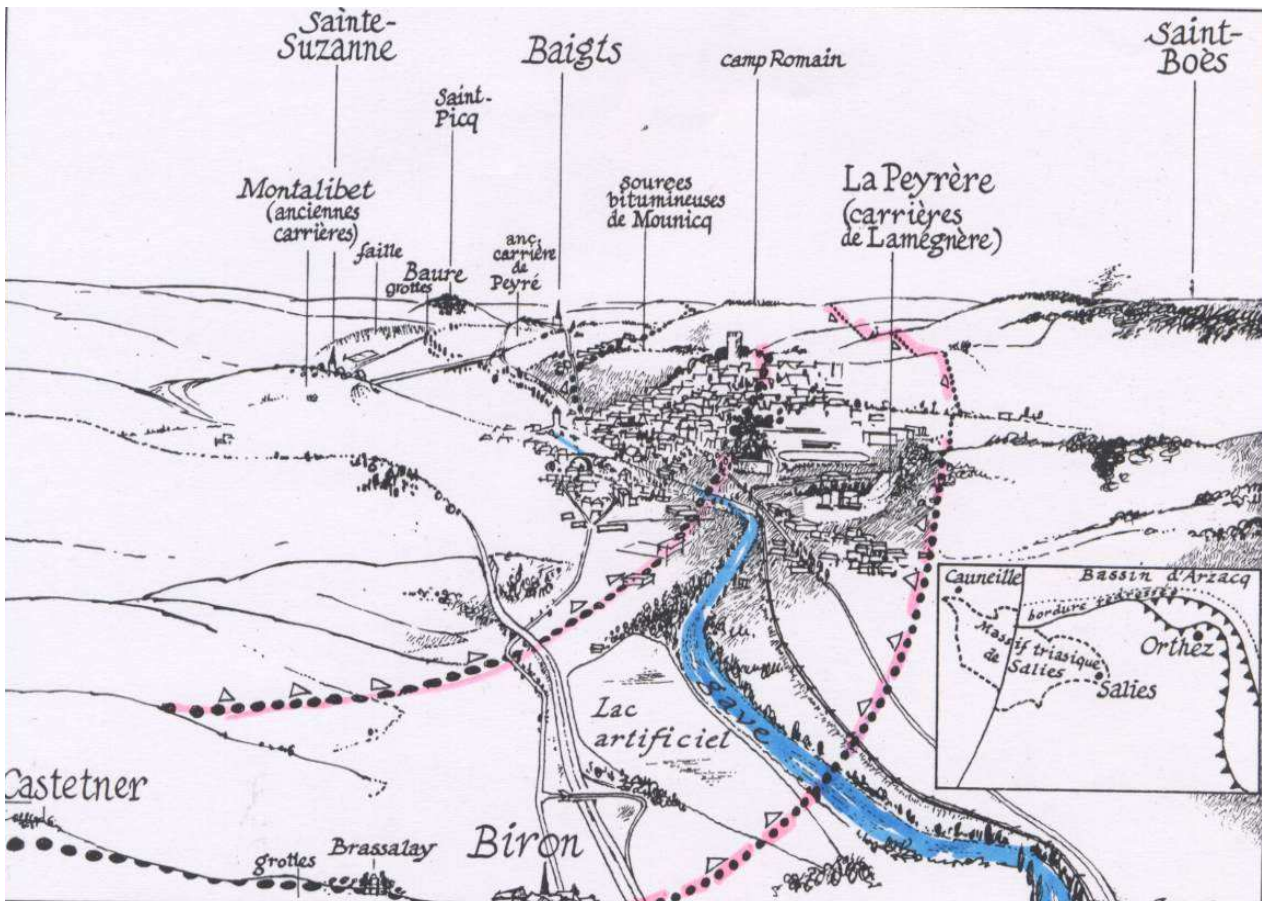
I.1.9 Les vues convergentes vers le château Moncade

I.1.10 Les vues rapprochées

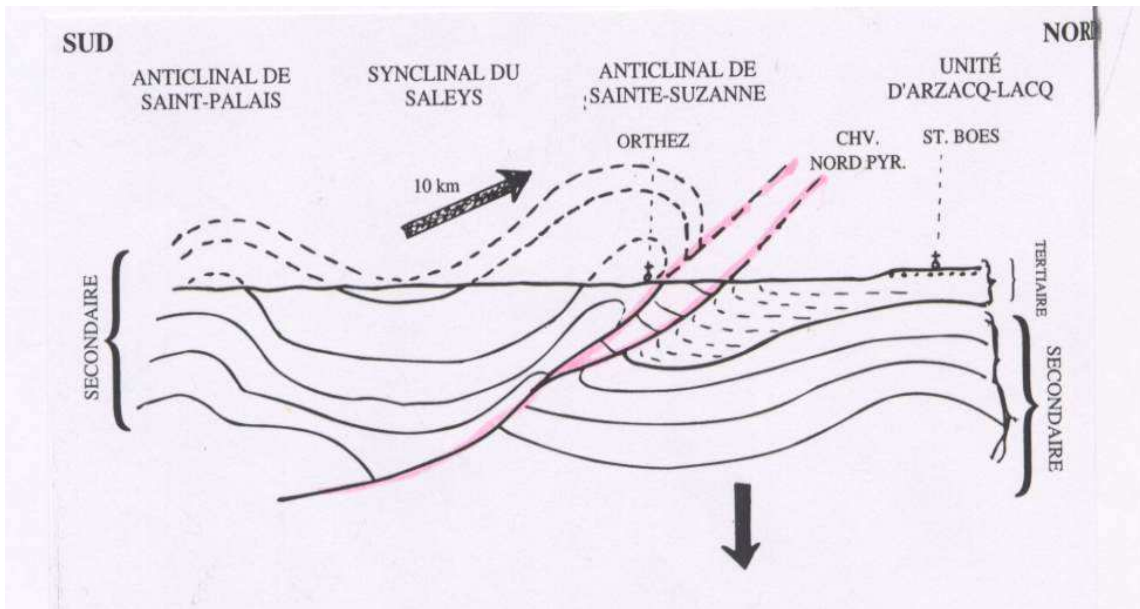
I.1.11 Les éléments d'architecture remarquables dans le territoire rural

I.1.12 Synthèse : les éléments sensibles du paysage : carte des unités – enjeux

I.1.13 Synthèse : carte des relations visuelles majeures et des enjeux paysagers aux abords de la ville.



Vue cavalière de Christian Lamaison - in Orthez



Coupe géologique schématique de la région d'Orthez par Mr Rodes - in Orthez Médiéval

### I.1.1 UN CONTEXTE GEOLOGIQUE PARTICULIER

"Sans parler des hydrocarbures exploités récemment aux portes d'Orthez, les hommes ont pu trouver à proximité du site de la ville des ressources géologiques et les exploiter de bonne heure.

Les pierres de taille sont d'origine et d'aspect très variés. Il suffit d'observer le Pont-vieux, l'église Saint-Pierre ou la Tour Moncade. On retiendra parmi les pierres les plus dures : les calcaires à mélobésiées (algues fossilisées) de Bérenx, les calcaires 'urgoniens' (très cristallins et riches en fossiles : les rudistes) des carrières de Baigts, Salles-Mongiscard, Orthez au niveau de Pont Vieux, et les calcaires clairs d'Orriule (calcaire maastrichtien). Mais il faut mentionner aussi avec les grès ferrugineux jaunes de Montalibet, qui offraient une pierre idéale pour tous les éléments sculptés (meneaux, bas-reliefs, etc.), mais malheureusement sensible à l'humidité. Les conglomérats ferrugineux de la nappe de cailloutis tertiaire de Bonnut, *'lo grep'*, ont également fourni au Nord d'Orthez, un matériau de construction. Par ailleurs le calcaire à silex, la *'peyre a huec'* (carrière de Lameignère et environs) est connu. Toutefois, les vicomtes de Béarn n'ont pas hésité à recourir à des carrières éloignées d'Orthez pour édifier leur palais-forteresse de Moncade, afin d'utiliser des matériaux spécifiques. Ainsi, en témoigne une colonnette d'un marbre d'excellente qualité, trouvée en 1990 lors des fouilles de l'association 'Le Viel Orthez', qui ne peut provenir que des carrières pyrénéennes (probablement d'Arudy). Un acte daté du 26 juin 1368 montre que les carrières de Lucq-de-Béarn furent également mises à contribution : Arnaud de Monbalor, agissant au nom de Gaston Fébus, ordonne à un habitant de ce lieu d'extraire trois cent mesures de pierre de la carrière de 'Grimauts' ; le baile de Lucq lui adjoindra les hommes qu'il lui faudra pour ce travail et pour acheminer les pierres au château d'Orthez.

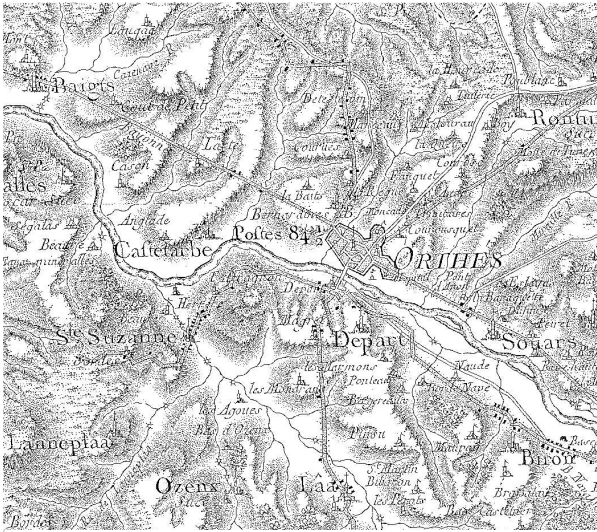
Les environs d'Orthez permettaient également de fournir en abondance d'autres matériaux : galets du Gave, sables et graviers (du Gave ou bien des épandages tertiaires de Laqueyre). Les marnes ont été également utilisées pour amender les sols. Les argiles ont servi pour les tuileries, les *'téouleyres'*. Les couches marno-calcaires ont, elles, alimenté les fours à chaux qui ont persisté jusqu'à nos jours."

*Extrait de 'Orthez Médiéval' Y DARRIGRAND - dessin de C. Lamaison.*



Limites communales  
d'Orthez Sainte

## I.1.2 MORPHOLOGIE NATURELLE DU TERRITOIRE



Carte de Cassini

"Le cadre topographique et géologique permet de dégager cinq éléments favorables au site d'Orthez :

- ( A ) L'encaissement du Gave dans la roche calcaire assure la fixité du lit et facilite le passage ;
  - ( B ) L'existence d'un affluent de la rive droite, le Grècq, permet d'assurer la protection de l'Ouest : c'est d'ailleurs à son point de confluence que s'est élevé le premier château, le Moutet (la Motte) ;
  - ( C ) Au Nord, la butte Moncade assure à partir du XIII<sup>e</sup> siècle une défense très efficace, d'où l'on peut surveiller facilement toute la campagne environnante. Le calcaire campanien de la butte Moncade repose sur des calcaires bréchiques ;
  - ( D ) La présence d'un replat entre la butte et le Gave, facilite le développement urbain. Le calcaire récifal urgonien affleure dans le centre ville, parfois parcouru de fentes de dissolution karstique, servant de tout-à-l'égout ...
- Enfin la proximité de différents calcaires, permet d'élever, à moindre frais et beaucoup plus tôt qu'ailleurs, de puissantes fortifications."

*Extrait de Y DARRIGAND op. cit.*

Plus largement, on peut noter que le site naturel d'Orthez, Sainte Suzanne et Castétarbe est formé par des reliefs très affirmés. Au Nord du gave un système de crêtes et vallons orientés nord-est – sud-ouest (E), limités au nord par une crête générale est-ouest (F).

La vallée du Gave, ses terrasses et sa plaine, bordées au sud par un autre système de crêtes sensiblement est/ouest (G).

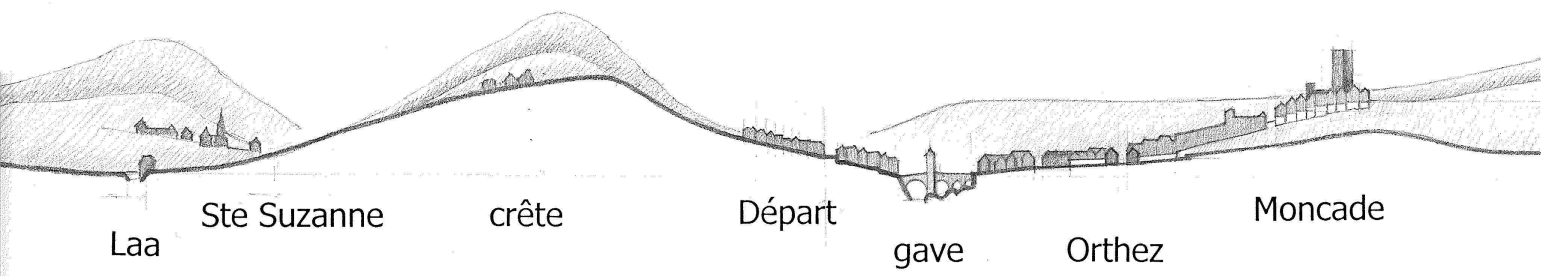
La vallée du Laa et ses affluents au sud de ces crêtes (H).

ainsi le contour de la commune détoure un territoire formé de lieux très caractérisés et individualisés.

Chaque vallon constitue une entité et une unité paysagère : par exemple vallée du Laa et vallon de Rontrun n'ont pas de relation directe.

Par contre le gave et le réseau de crêtes donnent un rythme et de l'unité au site. Les versants ouest peu ou pas bâtis, le réseau des ruisseaux affluents du Gave offrent une structure encore lisible qui s'oppose au mitage généralisé. La permanence de cette perception et de cette lisibilité constituent un enjeu paysager fort. Enfin on peut remarquer que la crête occupée par Moncade occupe une place centrale dans cette morphologie, place que l'on peut analyser par le système des vues et perspectives (cf. pages suivantes).







### I.1.3 LOGIQUE ANCIENNE D'IMPLANTATION ET D'ORGANISATION DU TERRITOIRE

#### Orthez – Sainte Suzanne - Castétarbe



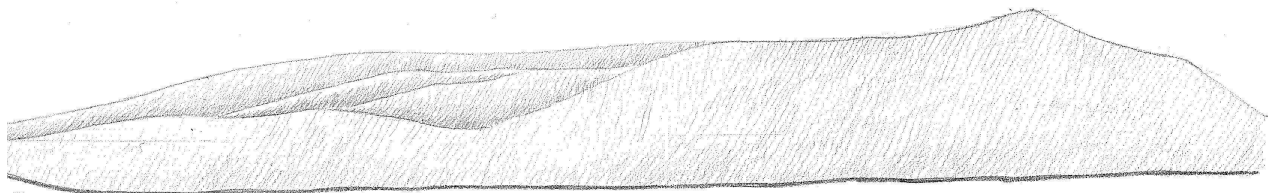
Carte Roussel 1718

- 1 - le château Moncade au cœur d'un cercle approximatif de crêtes et à l'extrémité d'une crête ;
- 2 - le pont à proximité, sur les affleurements rocheux dans le lit du gave ;
- 3 - les chemins de crête : route de Dax, crête de Castétarbe ;
- 4 - le village de Ste Suzanne, près du Laa (pont et moulin) sur un revers de crête exposé à l'est ;
- 5 - le quartier Magret au col entre vallée du gave et vallée du Laa ;
- 6 - le quartier des Soarns au débouché d'un vallon sur les terres planes près du gave ;
- 7 - les quartiers urbains entre le château et le pont, au carrefour des voies, sur une pente et un replat exposée sud ;
- 8 - le village de Castétarbe, dispersé sur les crêtes et dans les vallons avec un quartier plus concentré autour de l'église à proximité du gave.

Le territoire communal inclut des formes d'occupation et d'implantation très diverses, du plus urbain groupé au plus dispersé rural, en passant par des formes de village – (Ste Suzanne), des formes en grappe – (Castétarbe), des hameaux.

Ces formes correspondent à la variété et la complexité du territoire et constituent un patrimoine urbain et paysager.

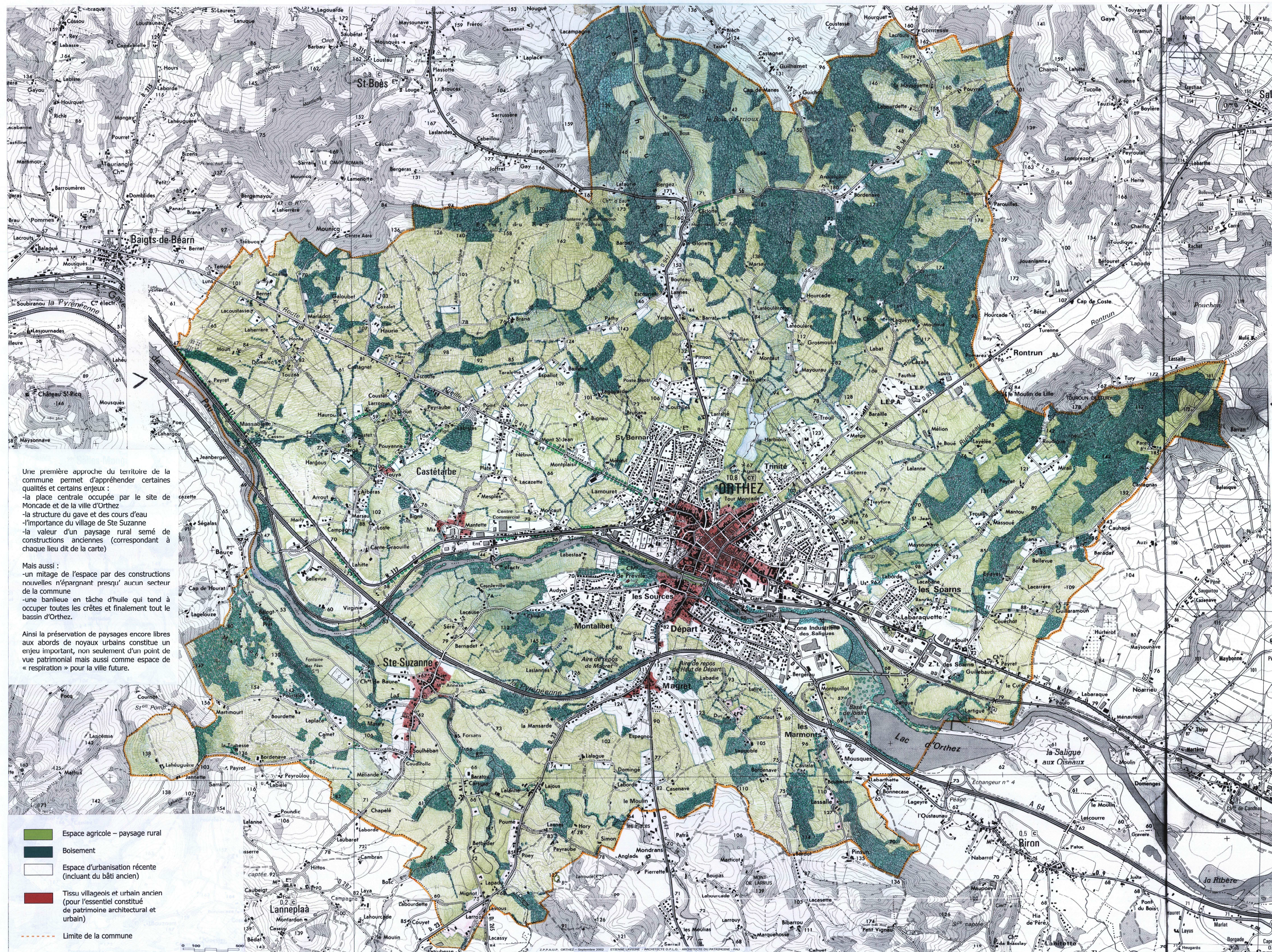
Continuer de percevoir les différentes logiques d'implantation en relation avec la variété du site représente un enjeu patrimonial, paysager et urbain.



crêtes et vallons orientés vers le Sud Ouest

la ligne de crête Nord

# OCCUPATION DU SOL ET ETAT ACTUEL



## I.1.4 IMPLANTATION ET ORGANISATION DU TERRITOIRE EN L'ETAT ACTUEL



Ste Suzanne : type de paysage ouvert et d'espace boisé



Bassin du Laa : type de paysage bocager

### Espaces boisés, espaces cultivés, espaces urbains

La 'lecture' du territoire de la commune permet de reconnaître :

- la place centrale occupée par le site de Moncade et de la ville ancienne d'Orthez au cœur du développement urbain ;
- la structure du gave, des cours d'eau et la valeur des ripisylves ;
- l'importance des vallons de la rive droite qui forment des 'coulées vertes' peu ou pas urbanisées et permettent encore la lecture du site : Revers de Menaut, de Rontrun et l'exceptionnel vallon du Grècq ;
  - le caractère villageois de Ste Suzanne lié à un paysage essentiellement rural ;
- la persistance d'un territoire rural semé de constructions anciennes (correspondant à chaque lieu dit de la carte) mais encore largement préservé de l'étalement urbain ;
- l'importance des masses boisées au nord de la commune et en revers de crête, tant pour leur qualité d'espace naturel que pour structurer le paysage et équilibrer l'urbanisation.

Mais aussi :

- un mitage de l'espace par des constructions nouvelles n'épargnant presque aucun secteur de la commune ;
- une banlieue en tâche d'huile qui tend à occuper toutes les crêtes et finalement tout le bassin d'Orthez.

Ainsi la préservation de paysages encore libres et d'espaces naturels aux abords des noyaux urbains constitue un enjeu important, non seulement d'un point de vue patrimonial mais aussi comme espaces de 'respiration' structurants pour la ville future.

Cela concerne tout particulièrement les cours d'eau et les vallons de la rive droite du gave.



1



2



3



4



5



6



7



8

### **Éléments régulateurs : la lisière et la bordure plantée – l'arbre et la haie**

Le paysage rural des vallons et des crêtes offre de multiples points de vue d'où l'on peut observer :

- les rapports des pleins et des vides (le boisé et le cultivé)
- les lignes et les trames (parcellaires et chemin)
- la lumière et l'orientation (les ombres).

A travers cette diversité plusieurs thèmes reviennent fréquemment sous diverses formes :

1 - paysage des vallons tributaires du Laa (sainte Suzanne) : paysage ouvert par l'agriculture. La profondeur est donnée par des sujets isolés, un boisement sous forme de bosquet, la lisière boisée continue en revers de crête.

2 – paysage des vallons tributaires du Laa (Sainte Suzanne) : bosquet, trame des chemins et du parcellaire. L'équilibre entre secteur boisé et espace cultivé régule ce type de paysage (par opposition aux secteurs totalement boisés du Nord de la commune).

3 – chemin de crête bordé d'arbres ; parcours en balcon et fenêtres sur le paysage des vallons (les Marmonts).

4 – chemin bordé d'une haie taillée et ponctué d'arbres de tige.

5-6 – pré bordé d'arbres émondés (Orthez-Sainte Agathe).

7 – chemin bordé d'arbres et de bâti en dialogue (Orthez-Sainte Agathe).

8 – chemin creux bordé, entre prairies (Castétarbe).

La lecture des paysages ruraux fait apparaître plusieurs motifs régulateurs. Les principaux sont :

- un équilibre de l'ouvert et du fermé (du peigné et du sauvage) lié aux fonctions et l'orientation du lieu ;
- le thème de la lisière et de la bordure des parcelles et des chemins ;
- la déclinaison de ce motif sur la base des essences locales d'arbres et arbustes et leur mode de gestion. La mise en œuvre de ces éléments constitue un enjeu de préservation et mise en valeur du paysage.



1



2



3



4

## I.1.6 LE PAYSAGE DE L'EAU, DU GAVE ET DES OUVRAGES D'ART



5



6



7



8

Au fil du Gave et des cours d'eau tels que le Grècq ou le Laa, se succèdent :

- L'eau vive puis l'eau calme et ses reflets.
- Des berges tantôt naturelles, tantôt bâties auprès des moulins et des ponts.
- Des ouvrages d'art parfois très anciens dont le Pont Vieux est le remarquable exemple, et dont la valeur d'image dépasse même largement Orthez.

Ainsi les cours d'eau rassemblent sur tout leur parcours un patrimoine de paysages et d'architectures qui sont un des intérêts les plus remarquables d'Orthez- Sainte Suzanne.

1 – berge plantée

2 – berge ouverte et arbres isolés

3 – ripisylves du gave en aval

4 – digue et passelis du moulin vicomtal : maçonneries de pierre

5 – moulin sur le Laa

6 – pont neuf d'Orthez (XIX<sup>e</sup>) et berges aux abords de la ville

7 – pont de Sainte Suzanne

8 – moulin de Sainte Suzanne : maçonnerie assisée de pierre de taille

Ces niveaux d'intérêt complètent la reconnaissance de ces espaces d'un point de vue écologique (Natura 2000, Z.N.I.E.F.F ...). Les prescriptions du P.P.R.I. et du S.D.A.G.E. en définissent par ailleurs les contraintes d'aménagement.



Le vallon du Grècq  
vue éloignée



Le vallon du  
Grècq - vue  
rapprochée -  
enfrichement  
du glacis



Le glacis et  
le début du  
vallon en  
1718



## I.1.7 LES VALLONS, LE GRECQ ET LA VILLE

La rive droite du gave, sur laquelle est implantée la ville d'Orthez est encore fortement structurée par les cours d'eau et leur vallon.

Les revers exposés au nord-ouest ne sont pas bâtis et forment des "coulées vertes" que l'urbanisation tend à épargner.

Au centre du système se trouve le ruisseau du Grècq qui a longtemps servi de limite ouest à la ville ancienne. Le vallon se poursuit encore jusqu'au glacis (enfriché) de la butte Moncade.

C'est le dernier endroit où tissu urbain ancien et espace rural sont encore en contact direct et où ce rapport ancien (cf. carte) est toujours perceptible.

Ce lien direct de la ville à un espace rural est aujourd'hui confirmé par la vocation d'espace de loisir autour du lac du Grècq.

Le maintien de ces "coulées vertes" représente un intérêt pour le site en lui-même, mais aussi pour l'urbanisation future.





1



4



2



5



3



6

### I.1.8 LES ROUTES PLANTEES A L'ENTREE DE LA VILLE



Une photo début du XX<sup>e</sup> siècle montre l'importance des plantations et leur rôle structurant pour le paysage – route de Pau

Les entrées de ville d'Orthez et d'assez longues portions de routes anciennement royales puis nationales ont conservé les plantations anciennes. Leur importance est parfois suffisante pour contrebalancer la médiocrité du paysage bâti habituel des entrées de ville.

Pour ces deux raisons, leur maintien et leur régénération à travers des projets concertés et cohérents constitue un enjeu majeur paysager et urbain.

1 – route de Bayonne : vestiges de alignements et vue vers Moncade.

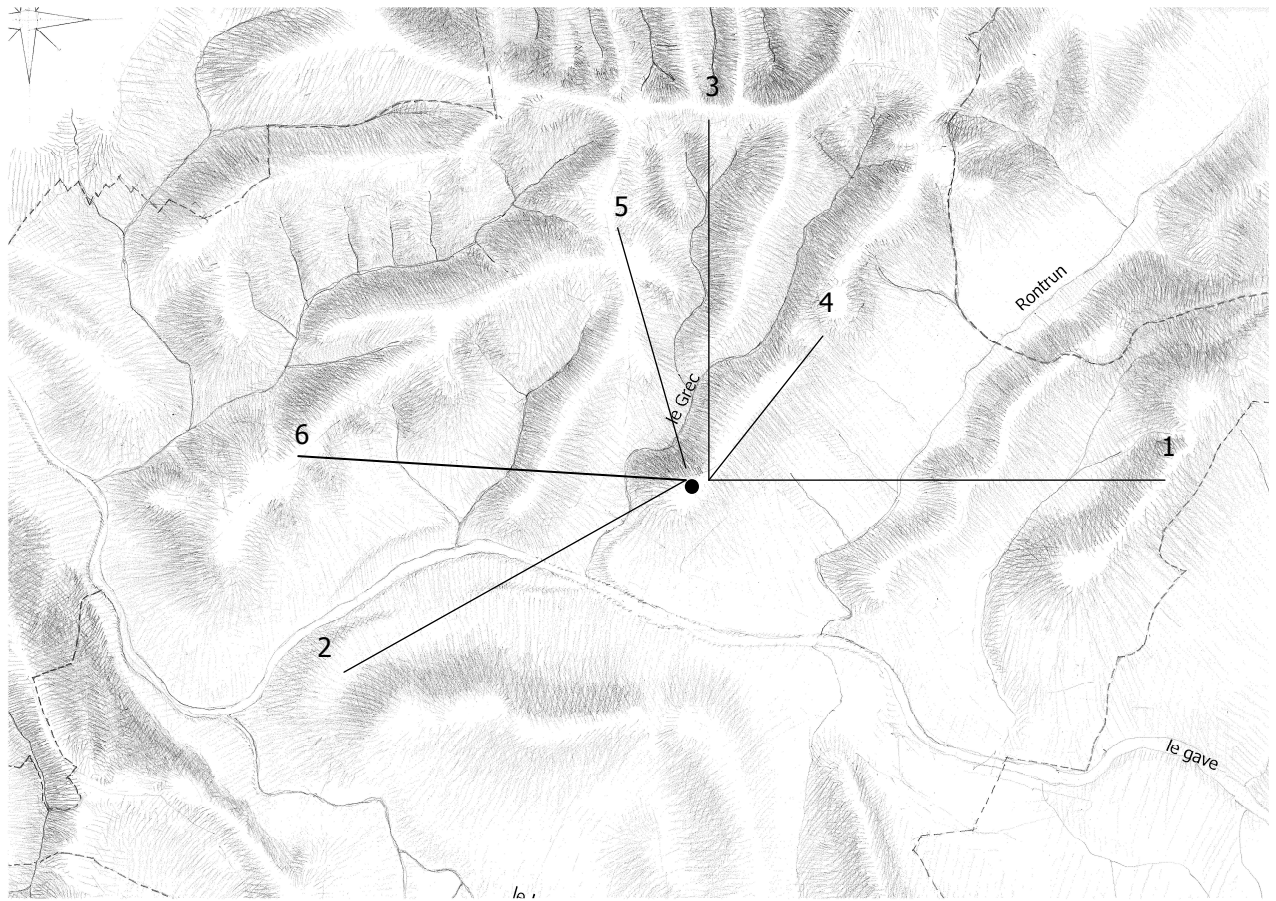
2 – limite de la ville ancienne et début de la plantation – ancienne route de Bayonne.

3 – idem dans l'autre sens : vue vers St Pierre

4 – route de Navarrenx, vue vers Moncade et St Pierre

5 – ancienne déviation de la route de Bayonne

6 – route de Pau : vestiges d'alignement



### I.1.9 LES VUES CONVERGENTES VERS LE CHATEAU MONCADE



Melling 1824  
Le dégagement du glacis du château en accentuait la présence dans le paysage

Le site d'Orthez est caractérisé par son relief de crêtes et de vallons très rythmé et une occupation du site dont le château Moncade occupe le centre (cf. p.10 et 12).

Crêtes et versants boisés, plaines et coteaux bocagers plus ouverts sont alternés et accentuent encore ce rythme.

Le parcours des chemins communaux offre souvent, au passage des cols et du cheminement sur les crêtes, de belles échappées visuelles ; la tour Moncade constitue un repère fixe qui oriente le paysage.

L'urbanisation de la vallée du gave, le mitage des coteaux tendent à envahir de façon indifférenciée ce paysage à l'origine très structuré.

Les vues montrent que si cette tendance est forte, les structures de ce grand paysage restent encore assez lisibles. Mettre en œuvre un plan d'urbanisation cohérent avec le site, préserver et signifier le rythme des crêtes par exemple, constitue un enjeu patrimonial fort.

1 – Entre Cauhape et Castagnas, en haut du vallon du ruisseau de Marribère : vue vers le versant Est de la crête de Moncade. Au fond les crêtes au Sud du gave.

2 – Depuis le chemin de Salles Mongiscard par la crête - après Martimourt : vue vers le coteau de Moncade, la ville et la vallée du gave. Au fond les crêtes boisées ferment, côté Nord, le site d'Orthez.

3 – Entre Laclotte et Américain, sur la route de crête au Nord de la ville : dans l'axe du vallon on découvre le versant Nord-Ouest de la crête de Moncade et les pentes du vallon du Grècq.

Au fond : les crêtes au Sud du gave et la chaîne des Pyrénées.

4 – Depuis l'orée du bois de Laqueyre dans l'axe de la crête de Moncade. Le mitage tend à gagner l'espace rural.

5 – Vue depuis la crête de la route de Dax.

6 – Vue depuis la vieille route royale de Bayonne au franchissement d'une crête. Le profil en long de la route épouse le mouvement des crêtes et notamment celle de Castétarbe. Les plantations de bord de route sont en partie conservées ; elles figurent déjà sur la carte de Cassini de peu postérieure à la création de la route.



Quartier Saint Pierre : à l'arrière plan les constructions nouvelles parsèment les pentes



Abords de Moncade côté ouest : en plusieurs endroits les quartiers neufs constituent maintenant le premier plan du site de

### **I.1.10 LES VUES RAPPROCHEES AUX ABORDS DE LA VILLE**

Le développement urbain autour de la ville ancienne d'Orthez forme de vastes faubourgs, qui constituent, soit l'avant plan, soit l'arrière plan des vues remarquables du site et de ses monuments.

La hauteur des constructions et l'aspect de leurs toitures sont des éléments très sensibles. L'un des enjeux paysager du site d'Orthez sera ainsi de maintenir équilibre et cohérence de ces ensembles de faubourgs, en relation avec le site.



1



2



3



4



5



6



7



### **I.1.11 LES ELEMENTS D'ARCHITECTURE REMARQUABLES DANS LE TERRITOIRE RURAL**

Outre le bâti rural proprement dit abordé au chapitre suivant) le territoire d'Orthez, Castétarbe, Sainte Suzanne comprend plusieurs ensembles remarquables. Le pigeonnier de Cassou a ainsi justifié une protection Monument Historique. Les vestiges de la chapelle St Sigismond sont repérés au titre du patrimoine archéologique (cf. fiche D.RA.C.A.R.)

La reconnaissance de ces éléments, leur préservation présente un intérêt certain pour la commune. Un des enjeux de la Z.P.P.A.U.P. est de mettre l'accent sur cette dimension patrimoniale et, dans la mesure du possible, l'intégrer dans son dispositif.

1 – Le château de Baure à Sainte Suzanne

2 – Le château de Cassou et ses alignements d'arbres. Au de là se développe le parc sa collection d'arbres.

3 – Moulin à Castétarbe.

4 – Soubassement d'ancienne chapelle St Sigismond à Marmont.

5 – Le monument du général Foy, route de Dax

6 – Le pigeonnier de Cassou (I.S.M.H.)

7 – Fontaine bâtie, chaussée de Dax



Le gave et ses berges – moulins et ouvrages d'art liés à l'eau.

Enjeux :

- grand élément ordonnant le site dont la lisibilité est une clé de compréhension
- milieu écologiquement sensible : coulée verte en contre-point du tissu urbain ancien et récent
- espace en partie protégé (site inscrit), mais dont l'enveloppe est insuffisante
- espace restant à mettre en valeur et fonctions nouvelles liées aux loisirs



Contour d'ensemble bâti ancien

Enjeu patrimonial majeur (architecture et forme urbaine) de conservation, de mise en valeur et revitalisation.

Secteur incluant les monuments historiques



Ensemble arboré (jardins remarquables)

Enjeux :

- palettes végétales distinctes des essences naturelles endémiques – composition de parc en relation avec une implantation bâtie également remarquable.
- pourrait faire le thème de mise en valeur.
- peut justifier d'être inclus dans le périmètre de protection dans la continuité du centre urbain ancien.



Alignements plantés en bordure de voie

Enjeu patrimonial :

- paysage des anciennes routes royales
- paysage des chemins ruraux
- paysage de l'habitat en grappe traditionnel à Castétarbe



Espace de paysage rural ouvert non bâti en connections avec le noyau urbain ancien.

Enjeu :

- maintenir la lisibilité du bâti ancien dans le paysage

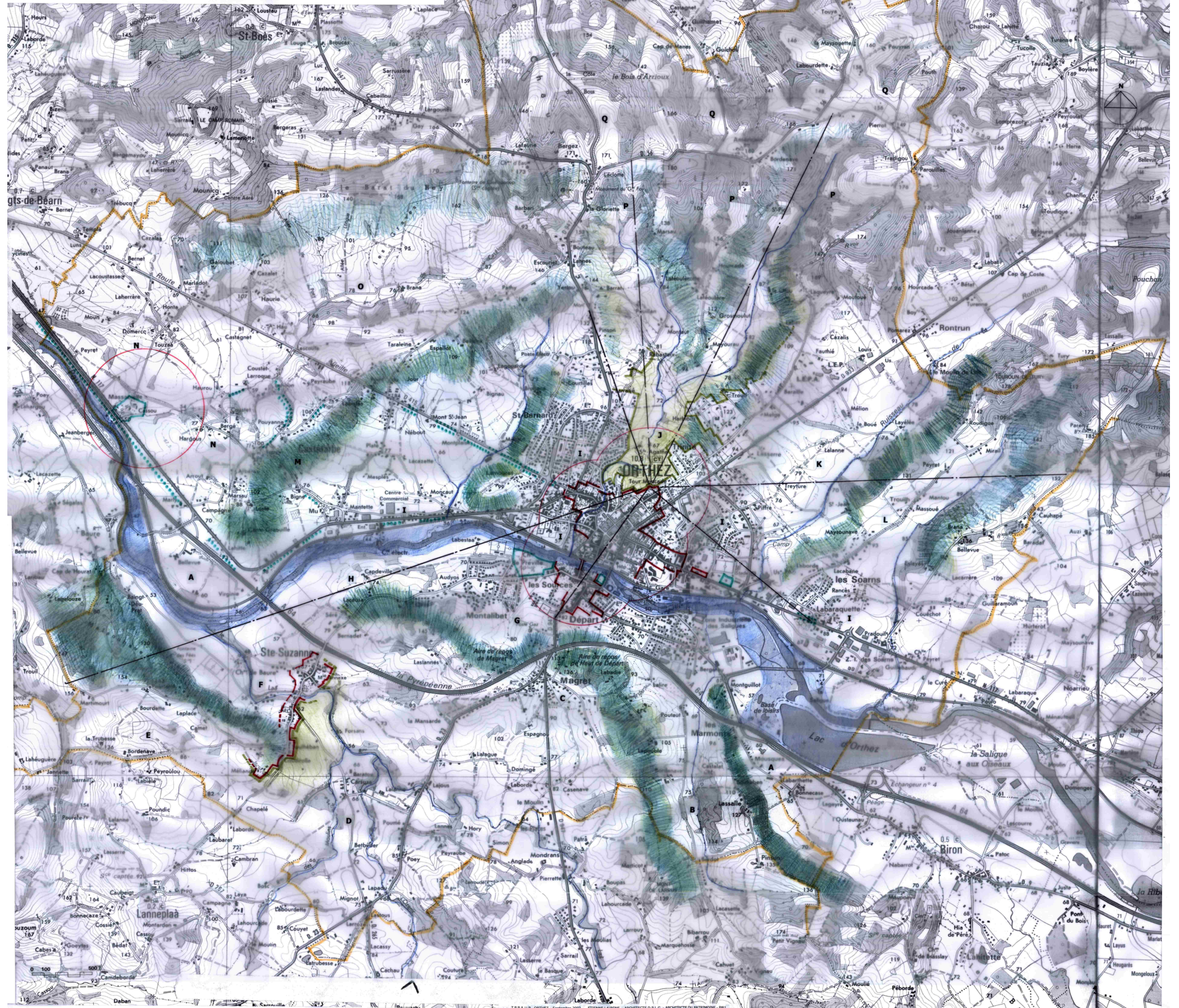


Revers de crêtes constituant les horizons du site d'Orthez.

Enjeu :

- stopper le mitage pour préserver l'aspect des crêtes.

## LES ÉLÉMENTS SENSIBLES DU PAYSAGE UNITES - ENJEUX



### I.1.12 SYNTHÈSE LES ELEMENTS SENSIBLES DU PAYSAGE - CARTE DES UNITES - ENJEUX





- A** – partie de la plaine du gave découpée par l'autoroute – *paysage ouvert*
- B** – vallon rural bocager entre deux crêtes – *vocation agricole*
- C** – hameau de Magret : carrefour des routes de Navarrenx et l'Hôpital St Blaise – *paysage ouvert, partie de la vallée du Laa en cours de mitage.*
- D** – vallon d'Ozenx et du ruisseau des moulins – partie de la vallée du Laa – *peu mité, beau bâti ancien, paysage rural avec bosquets et ruisseau bordé ; fortement lié à Ste Suzanne.*
- E** – coteaux et vallons à l'Ouest de Ste Suzanne – *vocation agricole – un peu de mitage en revers de la crête. très beau paysage et bâti rural .*
- F** – terrasses du gave et du Laa en arrière de Ste Suzanne, *paysage ouvert en contraste avec les coteaux boisés et les ripisylves. Urbanisation récente : possibilité de développement.*
- G** – revers de la crête séparant vallée du Laa et du gave  
*Urbanisation très engagée : en trouver la limite et la cohérence avec le centre ancien contigu.*
- H** – extrémité Ouest de la crête  
*Beau paysage rural et très beau bâti rural à préserver.*  
Effet de coupure entre Orthez et Ste Suzanne à conserver ; mitage encore peu avancé (une maison).
- I** – secteur urbanisation récente ( Soarns, Pont de l'Europe, route de Mont de Marsan, route de Bayonne, route de Dax)  
Entrée de ville avec éléments patrimoniaux : bâtis anciens, alignements d'arbres, maison Chrestia.  
zone d'accompagnement du centre ancien  
*La protection passe par le projet urbain.*
- J** – vallon du Grècq : *espace essentiel à préserver (cf. I.1.10)*
- K** – vallon de Rontrun (cf; I.1.10)
- L** – vallon de Marribère  
*Pour ces deux vallons :*  
*Espace rural dont la partie basse est en cours d'urbanisation et mitage en cours le long des chemins. (sauf les revers nord-ouest)*
- M** – crête et versant de Castétarbe  
*Très beau paysage d'habitat dispersé ancien, mais aujourd'hui totalement mité.*
- N** – revers de Castétarbe  
*Vallon, coteau et crête, encore très rural.*  
*Très beau bâti rural ancien et nombreux motifs : moulin, alignement, château de Cassou.*
- O** – vallon du Casseloupoup  
*Secteur agricole non mité.*
- P** – haut des vallons et crêtes  
*Secteur fortement boisé : mitage par endroits. Un peu de bâti ancien.*
- Q** – vallon Nord  
*Espace rural, paysage vallonné et bocager, vocation essentiellement agricole.*

Malgré une tendance au mitage très avancé en plusieurs endroits (Castétarbe, chemin de la Trinité) le territoire de la commune conserve de grandes étendues où le paysage rural est encore déterminant. Il en est de même pour de grands secteurs boisés, au nord d'Orthez ou le long des crêtes au sud du Gave. Le Plan Local d'Urbanisme en cours d'étude proposera un zonage dans le sens de la conservation de ces espaces. Par contre aux abords même de centre urbain, il serait nécessaire d'exprimer clairement la nécessité de préserver les entités paysagères structurantes (parcs arborés, alignements d'arbres aux entrées de ville, vallon du Grècq, revers non bâtis.



### I.1.13 SYNTHÈSE

## CARTE DES RELATIONS VISUELLES MAJEURES ET DES ENJEUX PAYSAGERS AUX ABORDS DE LA VILLE

	Relation visuelle
	Espace non bâti, paysage ouvert
	Gave et ses berges et espaces liés au gave
	Enveloppe de la ville historique continue (bâti, Monuments, espaces publics, villas, parcs et jardins)

A - Depuis la route de St Sever vers Moncade – vue actuellement coupée par l’alignement d’arbres.

B – Panorama du pont de l’Europe – paysage du gave et de la ville dominé par la tour Moncade.

C – Balcon sur le gave, le moulin d’Orthez et le haut de la tour Moncade. A comparer avec les vues anciennes.

D – Perspective d’entrée de ville. Panorama longitudinal dominé par Moncade. Cadrage par vestiges de plantations, mais obstruction de la vue par deux maisons récentes.

E – Vues sur le gave et le Pont Vieux.

G – Depuis la route de Bayonne, vues sur le gave et le paysage rural de la rive gauche. En partie obstruée par broussaille et ripisylve non taillées.

F – Paysage d’entrée de ville avec vestiges d’alignement et échappée visuelle sur Moncade.

H – Perspective de l’entrée de ville depuis l’ancienne route de Bayonne. Découverte du profil de la ville de Moncade à Saint-Pierre.

I – Perspective de la route de Dax vers Moncade

K – Perspective du vallon du Grècq vers Moncade

L – Echappée visuelle sur Moncade – vestige de plantation conduisant sur le bas de la ville ancienne.

Toutes ces perspectives, parfois de simples échappées, contribuent fortement à qualifier l’abord de la ville. Elles méritent donc d’être conservées en évitant l’obstruction par des constructions trop hautes et également d’être valorisées par un cadrage lors des replantations en entrée de ville.

